On amena *Tou-k'i-tche* et sa femme captifs à *Lo-yang*; un décret impérial fut rendu qui leur pardonnait leurs crimes.

K'iu-li tchour arriva avec ses soldats au secours de *Yen-k'i* (Karachar) alors que *(Kouo) Hiao-k'o* avait pris depuis trois jours le chemin du retour. *K'iu-li tchour* emprisonna *Sou-p'o-tchoen* et chargea un *t'ou-t'oen (toudoun)* d'exercer à sa place la royauté; *(ce toudoun)* envoya un messager annoncer la chose à la cour; l'empereur lui dit: «*Yen-k'i* (Karachar), c'est moi qui l'ai soumis; vous, comment pourriez-vous y être roi?» Le *toudoun* eut peur et n'osa pas régner. Les gens de *Yen-k'i* (Karachar) mirent sur le trône *Sou-p'o-tchoen;* d'autre part, son cousin germain plus âgé que lui, *Sie-p'o A-na-tche*, se proclama roi et prit le surnom de *Hia-ts'ien;* il fit prisonnier *Sou-p'o-tchoen* et l'offrit (au roi de) *K'ieou-tse* (Koutcha) qui le tua. *A-che-na Cho-eul* étant venu combattre *K'ieou-tse* (Koutcha) (en 648), *A-na-tche* s'enfuit (de ce pays)[1]) et se fortifia dans son territoire oriental pour tenir tête aux soldats impériaux. *(A-che-na) Cho-eul* s'empara de lui, et, après lui avoir reproché ses crimes, le décapita pour faire un exemple. Il donna le titre de roi au frère cadet de *Tou-k'i-tche*, nommé *P'o-kia-li*, et ce territoire devint le Gouvernement de *Yen-k'i* (Karachar).

A la mort de *P'o-kia-li*, les gens du pays demandèrent qu'on leur renvoyât leur ancien roi *Tou-k'i-tche*. *Kao-tsong* y consentit et le fit retourner dans son royaume en lui donnant le titre de grand général des gardes de gauche. A la mort (de *Tou-k'i-tche*), *Long-lai-tou* prit le pouvoir. Pendant la période *tch'ang-ngan* (701—704), l'impératrice *Ou*, considérant que ce royaume était petit, que la population en était peu nombreuse, et qu'il ne pouvait suffire aux charges que lui imposaient les envoyés étrangers qui y passaient, ordonna par décret au commissaire administrant les Quatre Garnisons d'interdire que ceux qui accompagnaient les envoyés s'appropriassent des chevaux et que ceux qui n'avaient aucun grade mangeassent de la viande. La septième année *k'ai-yuen* (719), *Long-lai-tou* étant mort, *Yen-t'ou-fou-yen* monta sur le trône. Le kagan des dix tribus demanda alors à s'établir à *Soei-che* (Tokmak); le *tsie-tou-che* du *Ngan-si*, *T'ang Kia-hoci* proposa que *Yen-k'i* (Karachar) fût mis au nombre des Quatre Garnisons[2]). Un décret impérial ordonna que *Yen-k'i* (Karachar),

1) Il faut entendre que *A-na-tche* était venu en personne à Koutcha pour livrer *Sou-p'o-tchoen* au roi de ce pays. C'est là qu'il fut surpris par l'arrivée des troupes impériales.

2) Cette phrase signifie que, tandis que, auparavant, les quatre Garnisons étaient Koutcha, Kachgar, Khoten et Tokmak, on substitua dans cette énumération, à partir d'une date postérieure à l'année 719, la ville de Karachar à celle de Tokmak qui était occupée par les *Tou-kiue* occidentaux. — Cette question des Quatre Garnisons est assez obscure; voici les principaux faits que nous pouvons recueillir pour l'éclaircir: en 648, *A-che-na Cho-eul*, général au service de la Chine, vainquit le roi de Koutcha; celui-ci était soutenu par les *Tou-kiue* occiden-